

Une demande de logement social

Papiers à réunir et étapes : cocher une fois fait, noter la date.

Nom : _____ Commencé le : ____ / ____ / ____

Trois réflexes

- Envoyer en recommandé avec accusé de réception, et garder une copie de tout.
- Noter la date de réception de chaque décision : les délais pour contester partent de là.
- Se faire aider : Santé Info Droits 01 53 62 40 30 · point-justice 3039 · France Services · écrivain public.

Ce PDF se remplit à l'écran (cases cliquables) ou s'imprime. Ne cochez que les démarches qui vous concernent.

LOGEMENT

Une demande de logement social

Papiers à réunir

- ☐ Le formulaire Cerfa 14069 (ou la demande en ligne)
- ☐ La copie recto verso de ma pièce d'identité (ou de mon titre de séjour)
- ☐ Si je suis sous tutelle ou curatelle : la copie du jugement
- ☐ Conseillé : les pièces d'identité des autres personnes du foyer
- ☐ Conseillé : mes justificatifs de revenus et ceux du foyer
- ☐ Conseillé : ma carte mobilité inclusion ou la décision de la MDPH
- ☐ À l'attribution : l'avis d'imposition de chaque personne du foyer
- ☐ À l'attribution : mes justificatifs de ressources (pension, prestations sociales...)
- ☐ À l'attribution : mon bail et une quittance de loyer, ou une attestation d'hébergement
- ☐ À l'attribution : une attestation sur l'honneur de patrimoine pour chaque personne

Les étapes

- ☐ Je dépose ma demande en ligne ou au guichet.
Fait le : ____ / ____ / ____ Notes : _____
- ☐ Je reçois une attestation avec un numéro unique. Mon attente compte à partir de cette date.
Fait le : ____ / ____ / ____ Notes : _____
- ☐ Je signale tout changement : adresse, revenus, famille.
Fait le : ____ / ____ / ____ Notes : _____

- 4 ☐ Je renouvelle ma demande dans les 11 mois, sinon elle est supprimée.
Fait le : ____ / ____ / ____ Notes : _____
- 5 ☐ Pour chaque logement libre, le bailleur choisit plusieurs dossiers et une commission d'attribution décide. La demande d'une personne handicapée est prioritaire.
Fait le : ____ / ____ / ____ Notes : _____
- 6 ☐ Si on me propose un logement, j'accepte ou je refuse. Un refus ne supprime pas ma demande.
Fait le : ____ / ____ / ____ Notes : _____
- 7 ☐ Si l'attente est anormalement longue, je peux faire un recours DALO (ci-dessous).
Fait le : ____ / ____ / ____ Notes : _____

Textes officiels : Code de la construction et de l'habitation, art. L441 à L441-2-9 · Code de la construction et de l'habitation, art. R441-1 à R441-12